

(rejoignez notre équipe !)

Chères familles de Saint Pierre Fourier,

Vous recevez ce courrier parce que vous avez fait le choix de maintenir ou d'inscrire votre enfant dans l'Ensemble scolaire Saint Pierre Fourier (ESSPF). Vous intégrez alors notre communauté éducative et notre association des parents d'élèves. Elle participe à :

- **l'animation** de la vie de l'école à travers le Marché de Noël (toujours féérique), la kermesse (festive pour les petits et les grands), les cafés des parents pour faire connaissance, la galette pour échanger sur nos bonnes résolutions et remercier les bénévoles du marché de Noël.

- **l'amélioration des conditions d'enseignements** de nos enfants en collaboration avec les directions : lors de nos réunions trimestrielles, avec l'OGEC et dès que l'actualité le nécessite.

Pour l'année 2022-2023, votre conseil d'administration se présentait ainsi :

AOUIDAT Btissame*	SEKSAF-LATOCHE Nadia (ICF)*
AUTRIVE Céline*	PRINCE Vincent
DELAUNAY Loan - Secrétaire*	JELOCHA Jérôme
SCANNAVINO Maxime - Président	MARTINEZ Habiba
CISSOKHO Rokhayatou*	BUSCHINI Philippe - Trésorier*
GENDRE Catherine	CHABAUTY-DIANE Estelle
DELCOURT Bénédicte	GUERROUAHEN Yasmine
DUCLOS Brigitte*	

(\*Administrateur sortant au bout des 3 ans, démissionnaire ou coopté)

Selon nos statuts, « le conseil d'administration de l'APEL comprend de 9 à 15 membres élus pour 3 ans lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle. Le conseil se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles ». Nous vous invitons donc à **rejoindre** l'équipe car **7** postes sont à pourvoir.

L'**APEL vit grâce à vous**. Elle vous représente tous : du premier degré (maternelle et élémentaire) au second degré (collège et lycée).

**Nous avons besoin de vous** pour que l'association continue à organiser ses « incontournables », mais aussi pour lancer de nouveaux projets.

**Les conditions** pour être membre sont **très simples** : avoir un enfant dans l'établissement (maternelle, élémentaire, collège ou lycée) et cotiser à l'association (versée avec les frais de scolarité).

Vous pouvez **transmettre votre candidature** avant le 20 septembre 2022 par mail [secretariat@apel-esspf.fr](mailto:secretariat@apel-esspf.fr) ou [secretariat.apel.enspf@gmail.com](mailto:secretariat.apel.enspf@gmail.com) avec votre nom/ téléphone/ classe de votre (vos) enfant(s) et un petit mot de présentation (vous et vos motivations à rejoindre l'association).

Ainsi, vous vous engagez à vous investir dans une des manifestations organisées tout au long de l'année, d'apporter des idées, de partager des moments amicaux, avec pour **finalité : donner le sourire** à nos enfants et **améliorer leurs conditions de vie scolaire** de la Maternelle jusqu'en Terminale !

**Pour mieux connaître nos actions**, nous vous invitons à notre **Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le lundi 25 septembre 2023 à 19h00** (13 rue de Prague 75012 Paris), qui sera l'occasion de vous présenter le bilan moral et financier de l'association de l'année précédente.

**Rejoignez-nous !** N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur l'APEL ou transmettre votre candidature de futur administrateur : [secretariat@apel-esspf.fr](mailto:secretariat@apel-esspf.fr)

**Consultez** notre site Internet : <https://apel.spfparis12.fr/>

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et à l'année prochaine !

Bien à vous,

Maxime Scannavino

Le président de l'APEL ESSPF